



## **Lettre ouverte aux Préfets, élus locaux et territoriaux, gestionnaires des restaurants de collectivités**

Madame, Monsieur le Préfet, Maire, Président du conseil général et régional, Directeur,

La restauration hors domicile prend plus d'importance chaque année et représentait l'année dernière environ 7 milliards de repas servis en France. Plus de 50% de ces repas pris hors domicile dépendent des collectivités locales (cantines scolaires), territoriales (collèges et lycées) ou de l'Etat (hôpitaux, ...). Les élus locaux, les Préfets sont donc, in fine, responsables de ce qui est consommé dans ces cantines.

**Or les chiffres sont impitoyables : les produits agricoles utilisés dans ces restaurants de collectivité - et en particulier les viandes - sont le plus souvent des produits d'importation.**

Les agriculteurs des Pays de la Loire sont scandalisés par cette situation :

- Nos exploitations fournissent des produits de qualité, sur tous les segments de marché, avec des standards sanitaires, sociaux et environnementaux parmi les plus hauts d'Europe et du monde.
- Les exploitations de la région génèrent une dynamique et une richesse inestimable pour les communes, les départements, la région, par l'activité agricole en tant que telle mais aussi par l'activité de transformation (abattage, agro-alimentaire). L'agriculture et l'agro-alimentaire représentent 15 % des emplois de notre région.

***Pourquoi alors, les restaurants de collectivités n'utilisent-ils pas systématiquement les produits issus des exploitations et des entreprises de la région - ou, a minima, de France ?***

La France perd des parts de marché tous les jours pour les produits agricoles et agro-alimentaires. La compétitivité de notre secteur décline d'année en année au profit des autres pays européens. Perdre des parts de marché, c'est perdre des agriculteurs et des emplois sur le territoire !

Notre secteur est dans une situation inextricable : les normes s'empilent pour produire mieux, plus propre, plus vert, ... souvent sous la pression des élus locaux et territoriaux, au point que nos normes sont les plus exigeantes d'Europe et du monde, d'où notre déficit de compétitivité. Dans le même temps les élus locaux ne font rien pour imposer les produits de proximité - français - dans les cantines dont ils sont les gestionnaires ! Quel scandale ! 87 % de la volaille consommée dans nos cantines viennent des autres pays européens ! Idem pour 90 % de la viande bovine !

La FRSEA et Jeunes Agriculteurs dénoncent avec force cette incohérence.

Madame, Monsieur le Préfet, Maire, Président du conseil général et régional, Directeur, la FRSEA et Jeunes Agriculteurs des Pays de la Loire vous demandent d'imposer dans les cantines dont vous êtes responsables un approvisionnement de proximité - a minima français - comme le font vos collègues d'Allemagne, des Pays Bas, ...

Les agriculteurs et les entreprises agro-alimentaires sont prêts à contribuer à l'emploi, à la croissance, au redressement de la France. Nos produits, notre gastronomie, sont les meilleurs du monde. Par une décision qui vous incombe, vous avez la possibilité d'insuffler une vraie spirale vertueuse de croissance agricole régionale et nationale.

Nous vous remercions de votre engagement à nos côtés, certains que vous êtes persuadés, comme nous, que l'avenir de l'agriculture est aussi l'avenir de nos territoires.

**Le Président de la FRSEA Pays de la Loire,  
Joël Limouzin**

**Le Président de Jeunes Agriculteurs Pays de la Loire,  
Matthieu Lenoir**